

Extrait du SNUipp-FSU des Landes.

<http://40.snuipp.fr>

Les enseignants des écoles s'adressent au Premier ministre

- Infos Carrière - Salaires -

Date de mise en ligne : mardi 22 mars 2016

Description :

Le SNUipp-FSU présente aux enseignants des écoles les résultats du rendez-vous salarial et les invite à s'adresser au Premier ministre pour lui demander une véritable revalorisation de nos salaires.



SNUipp-FSU des Landes.

Chers collègues,

Le rendez-vous salarial du 17 mars a rendu son verdict : Le salaire des fonctionnaires va finalement être dégelé et bénéficier d'une petite revalorisation de 1,2 % en 2 fois (0,6 % en juillet 2016, puis 0,6 % en février 2017).

Après six ans de blocage de nos salaires et un passif s'élevant à près de 8 %, voilà donc enfin un premier geste. Nous constatons surtout que notre pression constante et nos mobilisations, notamment le 26 janvier dernier, ont obligé le gouvernement à réévaluer son hypothèse de départ d'un maintien du gel ou d'une augmentation symbolique de 0,3 %.

Pour autant, il s'agit plutôt d'un « micro dégel », très en deçà des attentes des agents et dont les effets ne seront pas visibles immédiatement sur notre fiche de paye. Il faudra attendre juillet pour bénéficier d'un premier petit coup de pouce de 10 euros en moyenne, puis février 2017 pour le second, également de 10 euros. Tout cela reste largement insuffisant. Le contentieux salarial est loin d'être réglé, concernant notamment la situation des enseignants du primaire.

Tous ensemble, nous devons poursuivre notre campagne pour obtenir un vrai plan de rattrapage de notre pouvoir d'achat et une mesure spécifique pour les enseignants du primaire avec une ISAE à 1 200 euros (à parité avec l'ISOE du second degré) d'ici la fin du quinquennat.

Et maintenant ?

Alors qu'une grève unitaire Fonction publique était dans le paysage le 22 mars, pour exiger des mesures fortes pour nos salaires, la plupart des organisations syndicales de la Fonction publique ont décidé de ne plus y appeler, du fait notamment de la concomitance avec la mobilisation du 31 mars contre le projet de loi « travail ». Dans ce contexte, une grève nationale unitaire dans la Fonction publique et les écoles n'est plus possible et nous le regrettons. Pour autant, nous continuons à organiser les mobilisations pour faire entendre nos revendications sur nos salaires.

Le 22 mars :

- ▶ Le SNUipp-FSU vous appelle à vous mobiliser, sous les formes diverses qui se déclinent dans votre département : interpellation des élus, rassemblements, grève&
- ▶ Nous vous proposons également de vous adresser au Premier ministre (Voir ci-dessous) pour que la revalorisation des salaires des enseignants du primaire soit une priorité. Le 22 mars, nous irons porter publiquement cette lettre à Matignon avec l'ensemble de vos signatures.

Je signe [en cliquant ICI](#)

Le 31 mars :

- ▶ Nous vous appelons à être massivement en grève pour obtenir le retrait du projet de loi de réforme du code du travail parce que les régressions qu'il contient entraîneront aussi dans la fonction publique. Il est au contraire nécessaire d'obtenir de nouveaux droits, synonymes de progrès social et de gagner aussi une autre répartition des richesses dans une société solidaire.